

SOUTIEN RESF 56 - MAISON DES ASSOCIATIONS

31 Rue Guillaume Le Bartz - 56000 VANNES TEL : 06 69 60 79 89 – contact@resf56.info

Le Réseau Education Sans Frontières se trouve actuellement dans une situation financière difficile.

Alors que les sollicitations augmentent, nos ressources ont considérablement diminué depuis la suppression totale de nos subventions.

Pourtant les familles et les jeunes migrants ont toujours besoin d'aide : soutien à la scolarisation par l'aide au transport, financement du matériel scolaire, financement de frais de stage, de frais d'inscription à des activités de loisirs durant les vacances scolaires, aide à l'hébergement pour les familles et les jeunes qui se retrouvent à la rue ...

Les conditions de plus en plus restrictives d'accès à un titre de séjour installent nombre de familles et de jeunes migrants dans **une précarité durable** durant plusieurs années. **Le refus du droit au travail,** ou au mieux l'obtention de **titres de séjour de durée très courte** au renouvellement aléatoire les **empêchent d'accéder au logement social et au droit commun.**

L'action humanitaire de RESF via notre association locale Soutien RESF 56 est fondamentale. En favorisant la scolarisation, nous favorisons l'apprentissage rapide du français, l'intégration dans notre société, la formation diplômante des jeunes. Nous favorisons aussi l'intégration des familles car un parent d'élève migrant c'est avant tout un parent d'élève, tout comme un enfant migrant est avant tout un élève pour ses professeurs et un ami pour ses camarades de classe.

Aujourd'hui, des jeunes que nous avons suivis sont ingénieurs, boulangers, responsables de clientèle, mécaniciens autos, en master de mathématiques, en licence trilingue, en apprentissage de carreleur, en CPGE économique, en BTS MUC, en Bac-Pro vente, en 1ère Scientifique ou Economique et Social ...

C'est une grande fierté et un grand réconfort de voir leurs parcours de vie et de réussites.

C'est pourquoi nous nous tournons vers vous. **Nous avons besoin de vos dons** (ils sont défiscalisables à 66 % - Pour 100 € versés, 66 € sont inscris à votre crédit d'impôt et donc remboursés.)

En retour nous nous engageons:

- > A vous rendre compte régulièrement de l'utilisation de l'argent reçu.
- > A vous informer par une Newsletter de la situation des migrants que nous suivons dans le Pays de Vannes.

Vous pouvez également renforcer notre équipe de militants bénévoles lors des permanences hebdomadaires le **LUNDI de 17 h 00 à 19 h 00** – Maison des Associations – 31 rue G. Le Bartz – Vannes.

« L'engagement est un acte, pas un mot » J.P. SARTRE